



B - C.S.A.P. HAINAUT

Siège social : Rue de Brocqueroy, 8 à 7061 CASTEAU (SOIGNIES)
Réunion le : premier mardi du mois à 19h30, Taverne "L'Embuscade",
Grand Place de et à Cuesmes

Président

Bernard HAYEZ

Vice-Président

Frédéric DEROUBAIX

Secrétaire

Katty BARIO

Trésorier

Georges RICHEZ

Compte général : **001-2515969-59**

Compte licence : **001-2540161-01**

Administrateurs :

Jean-Michel DIEPDAEL
Marc FINET
Eddy LIMBOURG
Pierre MARMIGNON

Sandra MARY
Robert MATON
Christophe ROULET

Responsables des Commissions au sein de la C.S.A.P. Hainaut

C.A.S.	Luc JONIAUX
CIRCUIT	
CLASSEMENTS	Katty BARIO
COMMISSAIRES SPORTIFS	Jean-Michel DIEPDAEL
COMMISSAIRES TECHNIQUES	Frédéric DEROUBAIX
COURSES DE COTE/SPRINT	Jean-Michel DIEPDAEL
KARTING	Georges RICHEZ
LICENCES	Sandra MARY
RALLYES (TYPE B)	Eddy LIMBOURG
RALLYES-SPRINT	Eddy LIMBOURG
RALLYES HISTO	Pierre MARMIGNON
SLALOM	Jean-Michel DIEPDAEL
PROMOTION	

Délégués de la C.S.A.P. Hainaut aux Commissions A.S.A.F.

Auto-Cross

C.A.S. :	Luc JONIAUX - Philippe NOEL
C.C.C.S. :	Jean-Michel DIEPDAEL
C.C.C.T. :	Frédéric DEROUBAIX
Calendrier :	Katty BARIO

Circuit :

Commission Féminine :

Course de Côte/ Sprint : Cindy DELRUE

Kart-Cross :

Karting :

Michel HANSOUL - Vincent RICART
Sandra MARY - Katty BARIO
Christian DUVILLE - Eric ROOSEN

Licence :

Médical :

Promotion :

Rallye :

Eddy LIMBOURG - Pierre MARMIGNON
Eddy LIMBOURG - Jean-Michel DIEPDAEL

Rallye-Sprint :

Règlement :

Sécurité-Homologation :

Steve JAUQUET - Eddy LIMBOURG
Jean-Michel DIEPDAEL

Slalom :

CLUBS AFFILIES

1. A.S.A. TORNACUM MB : 5487/1978 - N°Entreprise : 418 458 493

Président : Maurice DELBROUCQ

Avenue du Mont d'Or, 3 à 7540 KAIN

Secrétaire : Maggy DESMYTTER

Rue du Pont Vert, 39 à 7504 FROIDMONT – 069/64.02.55

Adresse courrier :

Rue Dubus, 7 à 7506 WILLEMEAU - ☎ 069/ 22 97 03 - ☎ 069/64.02.55 (P)

✉ asa.tornacum@hotmail.com - site Internet : www.scuderiatornacum.be

7. ATH RACING MB : 3281/1983 - N° d'entreprise : 424.246.227

Président : Eric D'haenens

Rue d'Ellignies, 72 à 7972 BELOEIL – 069/68.95.45 – eric.d.haenens@belgacom.net

Secrétaire : Katty BARIO

Rue de Brocqueroy, 8 à 7061 SOIGNIES - ☎ 065/60.07.89 – katty.bario@skynet.be

9. ECURIE AUTOMOBILE RANÇOISE MB : 10780/1987 – N° d'entreprise : 433.143.319

Président : Jean-Marie DURANT

Rue des Eglantines, 1 à F - 59740 WILLIES - ☎ 00/333/27618579 – 071/58.86.60 (B)

Secrétaire & adresse courrier : Cindy DELRUE

Avenue E. d'Autriche, 3 à 5660 MARIEMBOURG - ☎ 060/31 30 37 (P)

☎ 0495/24 25 14 - ✉ cindy.delrue@just.fgov.be

13. ESTINNES AUTOMOBILE CLUB MB : 1863/1983 – N° d'entreprise : 424.290.866

Président : Bernard GREGOIRE

Chaussée Brunehault, 166 à 7120 ESTINNES-AU-MONT - ☎ 0495/30.18.57 ✉ gregoirebernard@skynet.be

Secrétaire & adresse courrier : Céline DENEUFBOURG

Rue Cauchie, 6 à 7120 ESTINNES - ☎ 0498/07 11 84

✉ celinedeneufbourg@hotmail.com - Site Internet : www.estinnesautoclub.be

14. K.C. BAUDOUR MB : 7656 du 07/09/78 - N° d'entreprise : 418.585.682

Président : Georges RICHEZ

Rue à Charrettes, 85 à 7390 QUAREGNON

☎ 065/ 77 77 28 (P) - ☎ 065/78 32 48 (B) - ✉ richezg@hotmail.com

Secrétaire & adresse courrier : Alain DOUILLIEZ

Rue de Bouleng, 34 à 7190 MARCHE-LEZ-ECAUSSINES - ☎ 0494/81.49.66 - ☎ 065/47.05.15

✉ info@kart-club-baudour.com - Site Internet : www.kart-club-baudour.com

15. K.C. SAMBREA MB : 12028/1980 - N° d'entreprise : 421.024.342

Président : Herbert DUCHATEAU

Secrétaire & adresse courrier : Patricia DUMENIL

Rue de la Montagne, 29 à 5650 WALCOURT - ☎ 071/ 61 11 35 - ✉ patriciaduchateau@skynet.be

20. MOTOR UNION YVO GRAULS MB : 7011/1973 – N° d'entreprise : 413.416.176

Président & adresse courrier : Michel KIRSCH

Route de Mons, 263 à 6560 ERQUELINNES - ☎ 071/55 85 88 – 0496/53.42.69 ✉ indchimay@yahoo.fr

Secrétaire : Michel BAERTS

Cité des Forsythias, 109 à 6560 ERQUELINNES - ☎ 071/55 44 05 – 0495/30.44.05 ✉ belga.21@hotmail.com

Site internet : www.yvograuls.com

22. RACING TEAM DES COLLINES MB : 5405/1988 - N° d'entreprise : 435.040.446

Président : Gérard LEHOUCQ

Rue du Quesnoy, 1A à 7912 St SAUVEUR

☎ 069/76 83 89 (B) - ☎ 0475/97 46 30 - ✉ gerard.lehoucq@scarlet.be

Secrétaire & adresse courrier : Jean-Yves DELCOIGNE

Rue du Mont Doyelle, 26 à 7912 SAINT-SAUVEUR - ☎ 0479/32 82 02

✉ jeanyves.delcoigne@scarlet.be - Site Internet : www.rtcollines.be - rtcollines@scarlet.be

30. AUTOMOBILE CLUB MONS-BORINAGE MB : 4839/1968 - N° d'entreprise : 410.291.687

Président : Jean-Michel DIEPDAEL

Rue de Quévy, 8 à 7040 GENLY - ☎ 065/ 56 73 50 - ✉ fb349323@skynet.be

Secrétaire et adresse courrier : Gaël DIEPDAEL - ✉ gaeldiepdael@hotmail.com

Rue C. Depape, 1 à 7370 WIHERIES - ☎ 0498/31 58 53 (après 17h) - ✉ acmonsborinage@yahoo.fr

32. CHARLEROI RACING SECURITE (C.R.S.) MB : 17466/1987 - N° d'entreprise : 434.301.365

Président & adresse courrier : Christian DUVILLE

Chaussée de Fleurus, 183 à 6060 GILLY - ☎ 071/41 65 77 - 📞 0495/27 52 36

✉ crs.team@swing.be - Site Internet : <http://users.swing.be/sw263581/crs.team/index.html>

Secrétaire : Nadège BAUWENS

Rue Ferrer, 242 à 7080 FRAMERIES - 📞 0495/63 08 23 - ✉ bauwensnadege@gmail.com

34. AUTO-CLUB FROIDCHAPELLOIS MB : 17270/1996 - N° d'entreprise : 458.424.572

Président & adresse courrier : Alain JAUQUET

Rue de la Station, 40 à 6440 FROIDCHAPELLE - ☎ 060/41.24.60 - 📞 0475/68 13 40

✉ info@acfroidchapelais.be - Site Internet : www.acfroidchapelais.be

Secrétaire : Nicolas JAUQUET

Rue Sablière, 3 à 6470 GRANDRIEU

36. EXTRACTION RACING MOTORSPORT (E.R.M.) MB : 7803/1999 - N°Entreprise : 465 901 985

Président : Eric ROOSEN

Rue des Combattants, 3 à 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL - 📞 0475/67 82 55 – dr.eric.roosen@skynet.be

Secrétaire & adresse courrier : Luc ALLARD

Rue Try du Scouf, 12A à 6032 MONT-SUR-MARCHIENNE

☎ 071/47 04 12 - ✉ erm.team@skynet.be

38. LYS RACING TEAM MB : 014493/2001 - N° d'entreprise : 474.330.790

Président : Jacques SAMYN

Rue de Wervicq, 12 à F - 59560 COMINES - ☎ 00/33/613044667

Secrétaire et adresse courrier : Pierre VERCRUYSSÉ

Rue de l'Aubépine, 12 à 7812 LIGNE – 📞 0495/23.19.90 – piver421@hotmail.com ou

pierre.vercruyisse@SPW.wallonie.be - Site Internet : www.lysracingteam.be

41. BRAINE AUTO CLUB (B.A.C.) N°Entreprise : 862 242 797

Président & adresse courrier : Eddy LIMBOURG

Rue d'Ecaussinnes, 88 à 7090 BRAINE-LE-COMTE - ☎ 067/21.87.23 - 📞 0477/99 57 25

✉ focus1man@hotmail.com – site internet : www.e-monsite.com/braine-auto-club

Secrétaire : Sandra MARY - 📞 0478/90 13 47 - ✉ sandralimbourg@hotmail.com

44. BOMEREE MOTOR CLUB (B.M.C.)

Président & adresse courrier : Nicolas LA VALLE

Rue de la Station, 68 à 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL - ☎ 071/51 66 06 - 📞 0475/63.50.45 -

bmpower@skynet.be - Site internet : www.bomereemotorclub.be

Secrétaire : Louis DEGROOTE

Rue de Jamioulx, 306 à 6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL - ☎ 071/43.40.61 - 📞 0475/66.33.54

✉ degroote.louis@gmail.com

45. ECURIE THUDINIE

Secrétaire : Adeline CLEMMEN

Rue de Praile, 128/2 à 6120 NALINNES - 📞 0496/67.09.37 Site internet : www.ecuriethudinie.be

48. M.U. BIANCHI MB : 28/0033128 - N° d'entreprise : 895.844.686

Président et adresse courrier : Gérard CLAUSE

Rue Wauthier de Fontaine, 122 à 6200 CHATELET – ☎ 071/39/30.79 – ✉ gegemar@live.be

Secrétariat : bianchirally@skynet.be

49. N.C.S.H. (New Club Sécurité Hainaut) MB - N° d'entreprise : 819.281.794

Président et adresse courrier : Luc JONIAUX

Allée du Bois Briclet, 29 à 6031 MONCEAU-SUR-SAMBRE - 📞 0496/15.55.75 – ✉ luc821@hotmail.com

Secrétaire : Catherine JONIAUX

Cité des Hamoises, 24 à 6536 THUILLIES - 📞 0495/90.95.64 – ✉ cath-love-seb@hotmail.com

50. H.M.C. (Hainaut Motor Club) MB - N° d'entreprise : 820.136.087

Président : Didier VANESSE

Rue Haute, 19 à 7040 QUEVY-LE-PETIT - 📞 0471/64.01.60 - ✉ vanesse-r@hotmail.com

Secrétaire : Carine DAROT

Rue de la Sucrierie, 136 à 6536 DONSTIENNES - 📞 0496/46.00.56 - ✉ carine.darot@live.be

Adresse courrier : Rue Bois de Thuin, 3B à 6533 BIERCEE

**REGLEMENT D'ORDRE INTERIEUR DE LA C.S.A.P.
HAINAUT a.s.b.l.**

A. - PRINCIPES GENERAUX

Art. 1. - LA CSAPH

La Commission Sportive Automobile Provinciale du Hainaut, association sans but lucratif (en abrégé C.S.A.P.H., a.s.b.l.), est seule reconnue par le R.A.C.B. Sport du Royal Automobile Club de Belgique (détenteur du pouvoir sportif national), par l'Association Sportive Automobile Francophone (A.S.A.F.) (détenteur du pouvoir Communautaire) et par les pouvoirs publics hennuyers pour régir le sport automobile dans la province du Hainaut.

Art. 2. - ORGANE DE GESTION

Conformément à ses statuts, la C.S.A.P. Hainaut est dirigée par un comité élu qui gère toutes les disciplines du sport auto et du karting et est chargé de la réglementation des épreuves.

Au moins un des membres de ce comité sera un(e) «sportif(ve)», ou son représentant légal, actif(ve) au sein de l'un des cercles qui la composent.

En dehors des membres du Comité, toute personne concernée par ses travaux peut prétendre y participer pour autant:

- qu'elle fasse partie d'un des clubs reconnus et/ou
- qu'elle en fasse la demande préalablement auprès du C.A.

Art. 3. - CLUBS RECONNUS

Pour être reconnus par la C.S.A.P.H., en tant que membres effectifs et, en conséquence, en tant que membres effectifs de l'ASAF, les clubs doivent :

- être constitués en ASBL ;
- avoir pour raison sociale, l'encadrement, l'organisation et/ou la promotion du sport automobile ou du karting ou leurs activités annexes ;
- avoir leur siège social géographiquement situé dans la province de Hainaut ;
- être gérés par un comité élu par leurs membres, selon les modalités de leurs statuts. Un des membres du comité au moins sera un(e) «sportif(ve)», ou son représentant légal, actif(ve) au sein du cercle;
- envoyer chaque année au secrétariat de la CSAPH, une copie du procès verbal de leur assemblée générale ordinaire et la preuve du dépôt de la liste de leurs membres effectifs au Greffe du Tribunal de Commerce
- s'acquitter du montant de la cotisation annuelle;
- affilier leurs membres pratiquants (licenciés) à l'A.S.A.F. ;
- désigner deux préposés habilités à recevoir les demandes de licences de leurs « affiliés » et qui soient responsables du paiement de celles-ci à la CSAPH. ;
- respecter et faire respecter par leurs « affiliés » et « Sportifs », les Prescriptions Sportives de l'A.S.A.F. et les règlements des différentes disciplines.
- s'interdire toute sanction ou exclusion en cas de recours contre lui, devant les Cours et les Tribunaux, d'un affilié ou d'un sportif ;

Il sera notamment stipulé dans leurs statuts ou ROI, que, pour être admis au sein de la CSAPH et, conséquemment, de l'A.S.A.F., en tant que « affiliés » ou « sportifs », les demandeurs doivent souscrire une demande écrite (formulaire de demande de licence annuelle à compléter et signer pour acceptation des conditions et règlements en vigueur).

Les conditions d'obtention de la licence sont reprises dans les Prescriptions Sportives de l'A.S.A.F.

Dès réception de la demande de licence, l'A.S.A.F. souscrira une police d'assurance couvrant chaque affilié en matière de responsabilité civile et de réparation de dommages corporels.

Le passage éventuel d'un cercle vers un autre cercle est libre de toute indemnité de transfert, mais ne peut s'opérer en cours de saison.

Art. 4. - APPARTENANCE A UN CLUB – DEFRAIEMENTS

Toutes les personnes qui désirent occuper une fonction ou détenir un statut, quels qu'ils soient, au sein de la CSAPH, (Sportif pratiquant, dirigeant, officiel, Commissaire, délégué, etc.) ne pourront y prétendre que si leur candidature ou affiliation émane d'un club membre, reconnu par elle.

Art. 5.- LOIS ET REGLEMENTS

Les « Prescriptions Sportives » (sauf dérogation mineure ponctuelle), ainsi que les statuts, les ROI, le Code éthique et le Code disciplinaire de l'ASAF, sont d'application.

Chapitre VIII B - C.S.A.P. Hainaut

Tous les cas non repris dans les présents « Principes Généraux » seront traités en fonction de ceux-ci, de la Loi belge relative aux asbl et des Décrets du Gouvernement de la Communauté Française Wallonie – Bruxelles régissant le sport dans les régions placées sous sa juridiction.

Art. 6. - INSCRIPTION D'ÉPREUVES AU CALENDRIER

1. Seuls les clubs reconnus et ayant satisfait aux obligations légales en matière d'asbl sont qualifiés pour introduire une demande d'organisation au calendrier
2. Les demandes d'inscriptions devront être introduites par écrit, au plus tard le 10 septembre de l'année précédente.
3. Ces clubs accepteront la présence des Commissaires Sportifs et Techniques A.S.A.F., leur fourniront tous les renseignements nécessaires à leur mission et accepteront de payer les redevances dues par **véhicule, que ce soit à la CSAPH ou à l'ASAF.**
4. Le droit d'inscription au calendrier provincial s'élève à 75 €. **Sur ces 75 €, 50 €** représentent un acompte à valoir sur les redevances « voitures » ou « karts » de l'épreuve.
 - Si le montant des redevances « véhicules » dépasse **50 €**, un complément (reliquats) sera dû par l'organisateur (voir "Redevances" ci-après)
 - Si le montant des redevances « véhicules » n'atteint pas 50 €, plus aucune somme ne sera due par l'organisateur. Le trop-perçu ne sera toutefois pas remboursé et sera affecté à la trésorerie générale de la C.S.A.P.H.
5. Les Responsables "Licences" et les trésoriers des clubs sont tenus de faire parvenir au Responsable "Licences" ou à la trésorerie générale de la C.S.A.P.H., les sommes afférentes aux licences, cotisation des cercles, droits de calendrier, redevances, etc., **uniquement au moyen de virements bancaires** portant clairement la communication adéquate.

Art. 7. - REDEVANCES

La redevance par véhicule prenant le départ est fixée en Hainaut à 1,50 € payable au trésorier de la province.

N.B. : une redevance communautaire sera également due à l'A.S.A.F. pour toutes les épreuves même pour les épreuves « provinciales ».

Art. 8. - REGLEMENT PARTICULIER

Le club organisateur éditera un projet de règlement particulier, spécifique à son épreuve; ce règlement sera conforme aux prescriptions A.S.A.F. et C.S.A.P.H. Toute clause contraire sera nulle et non avenue.

La procédure à suivre pour l'approbation du règlement se trouve dans le R.S.G. de l'A.S.A.F.

Une amende de 25 € sera de stricte application si l'envoi a lieu moins de 10 jours avant l'épreuve

*Attention, le règlement définitif de l'épreuve, **au format PDF**, doit impérativement parvenir au secrétariat de l'A.S.A.F. pour parution sur le site internet. Une amende sera appliquée au club en contravention avec cet article.*

Art. 9. - CLASSEMENTS DES ÉPREUVES

Une liste des partants, un classement général et un classement par classe seront remis aux Commissaires Sportifs présents. De plus, l'organisateur enverra une copie de ces documents au responsable de la commission "classements" au responsable provincial de la discipline ainsi qu'au secrétariat de la C.S.A.P.H. et de l'A.S.A.F., et ce, dans les 8 jours suivant l'épreuve.

Ces documents reprendront, pour chaque participant, les nom, première lettre du prénom, **n° de licence et identification de la province (BT - HT - LG - LX - NA et AN - LI - OV - WV -VB pour les VAS)**, club, marque du véhicule (sauf en Karting) et sa catégorie.

Le non-respect de ces dispositions entraînera une amende de 25 €.

Art. 10. - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque club reconnu, en règle de cotisation, peut déléguer, en plus de son représentant dûment mandaté pour prendre part au vote, une deuxième personne, à titre d'observateur et/ou de suppléant.

En dehors de ces deux délégués, nul ne peut prétendre prendre part à l'Assemblée Générale.

B.- CHAMPIONNATS DU HAINAUT

Art. 11. - Etablissement des classements

Voir règlement A.S.A.F. des différentes disciplines.

Seuls, les concurrents en possession d'une licence "Hainaut", émise par un club membre de la C.S.A.P. Hainaut, pourront comptabiliser des points pour les championnats de Hainaut.

Le calcul des points pour les championnats se fera en additionnant les points obtenus au général et à la classe pour le classement général et en reprenant uniquement les points obtenus à la classe pour le classement par classe.

Ne sont reprises aux Championnats de Hainaut que les épreuves inscrites au calendrier Hainaut ou acceptées par la C.S.A.P. Hainaut.

**Auto-Cross -
Epreuves - Classements retenus - Classements minimum**

Participation obligatoire aux épreuves organisées par les clubs de la C.S.A.P. Hainaut
+ toutes les épreuves reprises au Championnat de la Communauté Française

**Circuit
Classements retenus - Classements minimum : voir R.P. Circuit A.S.A.F.**

Toutes les épreuves reprises au Championnat de la Communauté Française

**Course de Côte/Sprint - Christophe ROULET 0476/326594
Résultats maximum retenus : 6 - Résultats minimum : 3 (voir R.P. Course de Côte A.S.A.F.)**

27 & 28/02	Sprint de Thudinie	Ht 45
28/03	Sprint de Frameries	Ht 30
04 & 05/04	Sprint de Froidchapelle	Ht 34
05/06	CC de Felenne	Na 03
24 & 25/07	Sprint de Rance	Ht 09
22/08	CC de Bomerée	Ht 44
19/09	Sprint du Hainaut	Ht 34
10/10	CC Mont-Saint-Aubert	Ht 01

**Kart-Cross -
Classements retenus - Classements minimum : voir R.P. Kart-Cross A.S.A.F.**

Participation obligatoire aux épreuves organisées par les clubs de la C.S.A.P. Hainaut
+ toutes les épreuves reprises au Championnat de la Communauté Française

**Karting Vitesse - Georges RICHEZ (065/77.77.28)
Classements retenus - Classements minimum : voir R.P. Karting A.S.A.F.**

Tous les résultats acquis lors des épreuves organisées par les clubs reconnus par la C.S.A.P. Hainaut.

**Rallye – Eddy LIMBOURG – 0477/995725
Classements retenus - Classements minimum : voir R.P. Rallyes A.S.A.F.
Les résultats obtenus lors d'épreuves de type « B-Short » auront la même valeur que ceux
obtenus lors des rallyes de type « B » traditionnels
Résultats maximum retenus : 5 - Résultats minimum : 3 (voir R.P. Rallyes A.S.A.F.)**

02 & 03/10	LRT Comines	Ht 38
01 & 02/05	Leptines Rallye	Ht 13
15 & 16/05	Salamandre Rallye	Ht 34
29 & 30/05	C. Desoil	Ht 20

Chapitre VIII B - C.S.A.P. Hainaut

12 & 13/06	Haute Senne	Ht 41
07 & 08/08	Boucles Chevrotines	Ht 09
25 & 26/09	BS du Trèfle	Ht 34
13 & 14/11	C. K. Mairesse	Ht 30
27 & 28/11	BS Saint-Roch	Ht 45

Rallye-Sprint – Eddy LIMBOURG – 0477/995725**Résultats maximum retenus : 5 - Résultats minimum : 3 (voir R.P. Rallyes-Sprint A.S.A.F.)**

20 & 21/03	Capitte	Ht 20
17 & 18/04	Boutonville	Na 10
22 & 23/05	Tornacum	Ht 01
26 & 27/06	Gerpinnes	Na 10
10 & 11/07	Quévy	Ht 30
20 & 21/07	Solre-Saint-Géry	Ht 34
02 & 03/10	Thy-Le-Château	Na 10
23 & 24/10	Estinnes	Ht 13

Slalom – Jean-Michel DIEPDAEL 065/567350**Résultats maximum retenus : 3 - Résultats minimum : 2 (voir R.P. Slalom A.S.A.F.)**

25/04	Hainaut	Ht 30
04/07	Collines	Ht 22
12/09	2 Bottes	Na 25
03/10	Marc Pascual	Ht 20

Chapitre VIII B - C.S.A.P. Hainaut

Liste des "OFFICIELS ACCREDITES" de la C.S.A.P. du Hainaut

Nom	Prénom	Fonction	Type	Nom du Club	N° club	Lic. 2009
BAERTS	Michel	RC	RA/RS	MU Yvo Grauls	Ht 20	378
BALIGANT	Benoît	DC/DS/RC/CT	RA/RS	MU Yvo Grauls	Ht 20	
BARIO	Katty	DC/DS/RC/CS	CC/RA/RS/SL	Ath Racing	Ht 07	011
BROHEE	Jean-Marie	DC	KA	KC Baudour	Ht 14	259
BRUNEAU	François-X.	DC/DS/RC	CC/RA/RS/SL	ASA Tornacum	HT 01	287
CHENOT	Guy	DC/DS/RC/CS	RA/RS	Ath Racing	Ht 30	350
CLAUSE	Gérard	DC/DS/RC	RA/RS/CC	MU Bianchi	Ht 48	360
COLLIN	Pierre-F.	DS	SL	AC Mons-Borinage	Ht 30	
COLLIN	Michel	DS	RA/RS/CC/SL	AC Mons-Borinage	Ht 30	367
CORDIEZ	Dimitri	DS	CC/RA/RS/SL	AC Mons-Borinage	HT 30	361
D'HAENENS	Eric	DC/CT	SL	Ath Racing	Ht 07	384
DE RO	Jean	DC/DS/RC	SL	R.T. Thulinois	Ht 47	308
DEPOTTER	Pierre	DC/DS/RC	CC/RA/RS	ASA Tornacum	Ht 01	
DEBAENE	Bruno	RC	CC/RA/RS	ASA Tornacum	Ht 01	256
DELCOIGNE	Alain	DS	SL	RT Des Collines	Ht 22	282
DELCOIGNE	Jean-Yves	DC	SL	RT Des Collines	Ht 22	285
DELRUE	Cindy	DC/DS/RC	CC/RA/RS	Ecurie Rançoise	Ht 09	236
DENEUBOURG	Pascal	DC/DS/RC/CT	CC/RA/RS	Estinnes AC	Ht 13	249
DENEUBOURG	Patrick	DS/CT	CC/RA/RS	Estinnes AC	Ht 13	382
DEREGNAUCOURT	Guy	DC/DS/RC	SL	RT Des Collines	Ht 22	
DEROUBAIX	Frédéric	DC/DS/RC/CT/CS	RA/RS/CC/SL	MU Yvo Grauls	Ht 20	398
DESMEDT	Thierry	DS	RA/RS	Braine Auto Club	Ht 41	299
DIEPDAEL	Jean-Michel	DC/DS/RC	RA/RS/CC/SL	AC Mons-Borinage	Ht 30	227
DOUILLIEZ	Alain	DC/DS/RC	KA	KC Baudour	Ht 14	258
DOOMS	Raphaël	DS	SL	Ath Racing	Ht 07	
DUBOIS	Vincianne	DC/DS/RC	KA	KC Baudour	Ht 14	265
DUFOUR	François	DC/DS/RC	KA	KC Baudour	Ht 14	252
DUMENIL	Patricia	DC/DS/RC	KA	KC Sambrea	Ht 15	267
DUPONT	Claude	RC	KA	KC Baudour	Ht 14	264
DURANT	Jean-Marie	DS/CT	CC/RA/RS	Ecurie Rançoise	Ht 09	393
DURET	Dany	DC/DS/RC	SL	RT Des Collines	Ht 22	283
FINET	Marc	DS	RA/RS	Lys RT	Ht 38	340
FONTAINE	Daniel	DC/DS/RC	AC/KC	Ecurie Rançoise	Ht 06	
GEERTS	Erik	DC	KA	KC Baudour	Ht 14	262
GREGOIRE	Patrick	RC	CC/RA/RS/SL	Braine Auto Club	Ht 07	298
HAYEZ	Bernard	DC/DS/RC/CS/IS	CC/RA/RS/SL	Ath Racing	Ht 07	002
HENRIST	Hugo	DS	CC/RA/RS	AC Mons-Borinage	Ht 30	370
JAUQUET	Alain	DC/DS/RC	CC/RA/RS	AC Froidchapellois	Ht 34	204
JAUQUET	Steve	DS/IS	RA/RS	AC Froidchapellois	HT34	202
KEPPENS	Eric	DS/RC	CC/RA/RS/SL	Estinnes AC	Ht 13	342
KIRSCH	Michel	DC/DS/RC	CC/RA/RS/SL	MU Yvo Grauls	Ht 20	221
LIMBOURG	Eddy	DC/DS/RC/CT/IS	RA/RS	Braine Auto Club	Ht 41	380
LOUIS	Eric	DC/DS	RA/RS/CC/SL	AC Mons-Borinage	Ht 30	368
MATON	Robert	DC/DS/RC/CS	CC/RA/RS/SL	C.R.S.	Ht 32	347
MARMIGNON	Pierre	DS	RA/RS/CC	MU Bianchi	Ht 47	362
MEUNIER	Benoît	RC/CT	RA/RS	AC Froidchapellois	Ht 34	206
MOREELS	Jean-Luc	DC/DS/RC	SL	RT Des Collines	Ht 22	
POIVRE	Michel	DC/DS/RC	CC/RA/RS	Estinnes A.C.	Ht 22	243
RASSENEUR	Daniel	DC/DS/RC/CS	KA	KC Baudour	Ht 14	266
RICHEZ	Georges	DC/DS/RC	KA	KC Baudour	Ht 14	343
ROMAN	Jean-Pierre	RC	SL	RT Des Collines	Ht 22	281
ROULET	Christophe	DC	CC/Sprint/RA/RS	Ecurie Thudinie	Ht 45	317
SOMERS	Thierry	DC/DS/RC	RA/RS	Ath Racing	Ht 07	216
VANESSE	Didier	DS	RA/RS	H.M.C.	Ht 50	318
VERCRUYSSÉ	Pierre	DC/DS/RC/IS	CC/RA/RS	Lys RT	Ht 38	348
WALBRECQ	Laurent	RC	CC/RA/RS	AC Mons-Borinage	Ht 30	228
WATHELET	Eric	DC/DS/RC/CS	KA	KC Sambrea	Ht 15	270
WATHELET	Stéphane	RC	RA/RS	AC Froidchapellois	Ht 30	

N.B. : la colonne "type" ne se rapporte pas aux fonctions de C.T., C.S. et I.S.